SOCIETE DE TIR DE LA VILLE DE BOURG EN BRESSE

DEMANDE **D'ADHESION / MUTATION** TIREUR ADULTE (18 ANS REVOLUS)

Adhésion : ☐ **Mutation entrante :** ☐

NOM: ……..... **Prénom(s)**: ……..……

Nom de jeune fille: ……..…….. **Nationalité** : ……..…

Date de naissance : ……/……/…… **Lieu de naissance** : ……..……

Profession : ……

Adresse : ……

Code postal : …… **Commune** : ……

Tél. domicile : …… **Courriel** : ……..……

Tél. mobile : …… **Tél. travail** : ……..…..

Avez – vous déjà pratiqué le tir sportif ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, quelle(s) disciplines :……

Avez – vous des compétences particulières que vous seriez susceptibles de mettre à la disposition du club (travaux, organisation, compétition …) :

……

……

Pratique de langue(s) étrangère(s) : ……

"En paraphant la présente demande, je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlements de la S.T.B.B. et à les respecter, notamment dans l'application stricte des consignes de sécurité. ***Droit à l'image*** *: j'accorde à la FFTir et à la STBB l'autorisation irrévocable de publier des images me concernant, prises dans le cadre du tir sportif. J'ai bien noté que ma candidature ne sera acceptée* ***qu'après entretien avec le président de l'association et validation par son comité directeur****. Je suis également informé que, conformément aux statuts de l'association, toute candidature peut être refusée sans qu'en soit notifiée la motivation."*

Documents à joindre à la demande d'adhésion : **Date et signature du demandeur**

- Certificat médical attestant du non contre-indication à la pratique du tir
- Photographie récente au format identité
- Paiement
- Attestation QCM si mutation entrante
- Photocopie CNI

A remplir par le permanent uniquement: présentation et contrôle d'une pièce d'identité valide**:** **Oui** ☐ **Non** ☐

Nom du PARRAIN (Adhérent à la S.T.B.B. depuis 5 ans) :……

Reçu par (permanent) : **Date et signature** :

CONFIDENTIEL

Les informations recueillies sont indispensables pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique, sont destinées au secrétariat de l'association et au fichier national **ITAC** de la Fédération Française de Tir. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au président ou au secrétaire de l'association